BCIT Formation
33 Rue des Charmes
16110 Pranzac
Email : contact@bcit.fr
Tel : +33646800585

♿ LIVRET HANDICAP ♿

I - Référent handicap de l'organisme

- Prénom NOM : Corentin BARDIN
- E-mail : corentin@bcit.fr
- Numéro : 0646800585

Rôle :

Le référent handicap détermine les possibilités d'accessibilité à la formation et l'adaptation des moyens de la prestation dont l'accessibilité des ressources et/ou la présence de supports spécifiques. Le référent peut vous orienter vers un partenaire capable de proposer une ingénierie de formation compatible avec la nature de votre handicap. N'hésitez pas à le contacter.

La prise en compte du handicap

Notre organisme mobilise les expertises, outils et réseaux présentés ci-après pour accueillir, accompagner, former ou orienter les publics en situation de handicap. Ce réseau est mobilisable par notre personnel et l'ensemble des intervenants de notre organisme pour conseiller au mieux le public en situation de handicap.

II - Partenaires spécialistes du handicap

FAGERH

Fédération nationale qui regroupe 3300 professionnels pluridisciplinaires : formateurs, équipes médicales, travailleurs sociaux…
Objectif : orienter, former et accompagner les travailleurs handicapés dans le monde du travail

Contacts :
Pascal LOPEZ : délégué régional Nouvelle Aquitaine
Téléphone : 01 44 74 34 40
Mail à utiliser : contact@fagerh.fr
Site internet : https://www.fagerh.fr

BCIT Formation
33 Rue des Charmes
16110 Pranzac
Email : contact@bcit.fr
Tel : +33646800585

AGEFIPH

L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées.
Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes. L'AGEFIPH finance les actions de formation pour les personnes handicapées.

Contacts :
Téléphone : 0800 11 10 09
Mail à utiliser : nouvelle-aquitaine@agefiph.asso.fr
Site internet : https://www.agefiph.fr/

OETH

Agrée depuis 1991 par le Ministère du travail, l'accord OETH est le premier accord relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif. Cet accord réunit la Croix-Rouge française, la Fehap, Nexem et les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO.

Contacts :
Maylis SALVAYRE, chargée de projets et développement territorial
Téléphone : 01 40 60 58 58
Site internet : http://www.oeth.org/

CAP EMPLOI

Antenne visant à aider les travailleurs handicapés dans leur projet professionnel. Cap Emploi aide administrativement les travailleurs handicapés en sollicitant les fonds disponibles auprès de l'AGEFIPH.

Contacts :
Téléphone : 05 45 94 85 01
E-mail : contact@capemploi16.com
Site internet : https://www.capemploi16.com/

III - Accessibilité et adaptation des formations de notre organisme aux personnes en situation de handicap

L'accessibilité et les possibilités d'adaptation des formations de notre organisme aux personnes en situation de handicap dépend fondamentalement de la nature de la formation et de la nature du handicap du public. En effet, l'adaptation et l'accessibilité sont étudiés au cas par cas pour chaque programme de formation et selon la forme de handicap du public demandeur.